

CR 2012-06-04

Compte rendu du Comité départemental de spéléologie de l'Isère

Le 04/06/2012

Participants :

PB Laussac, Cyril Mathon, Pierre Metzger, Sege Loaec, Jean Pierre Méric, Tristan Godet, Pierrot Garcin, Manu Gondras, Baudouin Lismonde, Pascal Groseil, Olivier Guille, Eric Sanson, Jean Nicolas Delaty, Lionel revil, Pascal Orchampt, Philippe Cabrejas, Jean Louis Bret, Gilles Barthelemy, Guy Ferrando, Vincent Franzi, Cyrille Mathon, Laura Bonnefois, Eric Sibert, France Rocourt, Bernard loiseleur, François Landry, Guy Ferrando, François de Félix, Olivier Testa, Clémentine Eymery, Serge Caillault, Emmanuel Gondras, Jean Louis Dabène, Cécile Pacaut, Fréd Bédon et beaucoup d'autres.

Projet Spéléo Campus 38

présenté par Cyril Mathon, Fabien Leguet, Pascal Groseil et Bernard Loiseleur

Le projet a été voté en CA

Future école de spéléo de l'Isère

Cycle sur une année, 17 sorties

début en septembre 2012

La documentation de présentation nous a été présentée.

Ce serait bien de la placer ici :

Présentation de la plaquette Grotte Roche

par Serge Caillault

Très belle plaquette vendue 7€

Visite Accrobastille

par Clémentine Eymery

Caméras infrarouges, éclairage permanent à LED, 50% de refus d'obstacle certain jours,

Accès pieds nus.

100/120m, un peu long

Problème de nettoyage

Siphon 1 pas mal

3SI

exercice secours le 15/09 au blizzard
pré inscription préalable

Essai d'un échographe portable (50 k€) par Serge Caillault

AG national

Le compte rendu d'Eric Sanson est en annexe 1.

Secours à la Glacière d'Autrans,

par Lionel Revil

5 personnes coincées sur un groupe de 9

Samedi 2 juin

Orage avec grêle

spéléo aguerris, (point chaud, dudules) tout c'est bien terminé

Pas mal de monde mobilisé

Alerte vers 21h00

Fin 02h30

Interview de François à la TV

Il a bien insisté sur le caractère exceptionnel de la crue.

Dimanche 10 juin sortie Sport et Nature à grotte Roche, par Pascal Groseil

130 personnes annoncées

spéléos attendus pour l'organisation, l'accueil...

Spéléoboxe : par Fréd Bédon

La conception est au stade de la conception des difficultés et des ateliers, les bonnes idées sont les bien venues, le site CDS38.org montre l'état d'avancement.

Contactez Fred Bédon frederic.bedon@club-internet.fr

Actualités spéléo :

Réservation du Berger par PB Laussac

150m de cordes d'entrée, volées à l'entrée de la grotte, cachée dans le scialet de l'antenne.

-90m au scialet Abel

Par François Landry

Les Chuats 1 km de première supplémentaire, 13 km au total.

3SI

Journée sécurité intérieur le premier WE d'octobre

Démonstration de tyrolienne et civière au jardin de ville

Agenda :

Lundi 2 juillet, prochaine réunion CDS.

Dimanche 10 juin, sortie Sport et Nature à grotte Roche.

Annexe 1 :

Compte rendu partiel et partial de l'AG de la FFS 2012

(J'ai noté les points qui me semblaient intéressants, Éric Sanson, GE CDS38)

Voir descendeur N°28 :

<http://ffspeleo.fr/image/uploader/uploadify/article/pdf/83-descendeur28.pdf>

Polémique sur les enregistrements audio perso.

L'AG de la FFS est officiellement enregistrée par le bureau pour faciliter la rédaction du CR, et pour faire foi en cas de contestation. Dans la pratique ça ne marche pas, il y a des trous dans l'enregistrement lorsque l'on demande de vérifier certains points. Je double donc cet enregistrement par un enregistrement perso, mais certains contestent le droit de le faire. Dans le débat personne n'est d'accord, un GE dit que l'on ne peut pas empêcher de le faire mais que cela doit être annoncé, ce que je fais. Explications sur les votes électroniques Il y a un petit boîtier de télécommande par votant et une procédure à suivre.

Vote des statuts et ri

Modif du RI type des CSR, article 7 : suppression de la phrase qui oblige les dépôt de candidature par RAR.

Affaire Claude Mouret Claude Mouret est accusé de s'appropriier des travaux et de se servir de Spelunca pour régler ses comptes. Il fait partie du comité de rédaction. Il y a eu demande de

résoudre le conflit par la commission disciplinaire mais le CA n'a pas donné de suite, le problème reste donc entier. Question pertinente de Eric Madelaine : qui décide de l'instruction disciplinaire. Réponse : section 2 article 7 : c'est le conseil d'administration. Mais : il n'est pas écrit que le conseil d'administration a un rôle d'arbitrage pour choisir si l'instruction est lancée. Cas de l'affaire Claude Mouret dont l'instruction n'est pas lancée. Plus tard, on me dirait que c'est la loi qui impose cette façon de faire. Je n'ai pas vérifié plus en détail.

Commission assurance : Diverses questions sur les assurances : Voir le contrat d'assurance, c'est le site internet des assurances qui fait foi. <http://assurance.ffspeleo.fr/>

Charte graphique : Problème de la charte graphique, la FFS est trop visible par rapport à CDS et CSR. La question est posée sur le taux d'erreur de courrier qui arrive à la fédé au lieu de la bonne adresse.

Commission Médicale : Publication de l'enquête sur le stress dans le N°46 de Comed-Info. http://comed.ffspeleo.fr/index.php?page=feuilles_liaison

Bibliothèque : Toutes les archives de la LISPEL ont été noyées et perdues dans l'inondation du début de la semaine, de même pour les affiches de la JNSC. Je pose la question au sujet de la bibliothèque et des archives de la FFS. La bibliothèque est en surface, mais les archives sont au sous sol, 1 m au dessus du plus haut niveau d'eau connu. Laurence indique qu'il faut 150000 euros pour informatiser la bibliothèque et que le projet d'informatisation ne prévoit pas un scan des ouvrages. (Il me semble que le coût était moindre mais je n'ai pas retrouvé l'info de l'estimation)

Spelunca : Question sur le comité de lecture : Qui valide les articles ? -> Le rédacteur en chef et le président de la commission publication décide de la publication ou non d'un article.

Rapport financier : Je pose la question des travaux dans les locaux : 50000€ (dont 23000€ de réfection des sols), les travaux étaient estimés à 38000€ au départ. Ces travaux ont un coût important qui n'a pas fait l'objet de débat ni d'arbitrage en AG : Choix de priorité à faire : entre travaux dans les locaux et l'informatisation de la bibliothèque.

Délégation Canyon : Le conseil d'administration de la FFME veut s'en débarrasser mais leur AG a refusé cette proposition. Intervention des alpes maritimes pour dire que la délégation représente un travail énorme et qu'il n'y a pas de moyens humains et financiers pour s'en occuper. Je précise que les responsables fédéraux sont déjà surchargés de réunions administratives diverses et que les accès canyons sont plus conflictuels que la spéléo. Vote de la demande de délégation canyon : Oui : 72,48 Non : 27,52 Participation 97%

Rapport d'orientation OUI : 94% 105/111 votants

La commission environnement a un fluorimètre, il peut être emprunté Motion 1 Partenariat exclusif. Beal Donne 6000 à 7000 m de corde à la fédé. Cette année elle va au canyon. Pb pour faire un autre partenariat pour un événement Tyrolienne par exemple. Arguments FFS : Certaines sociétés sont demandeur de l'exclusivité. Cela permet aussi de répartir les dons sur

des petits projets qui n'aurait pas accès aux partenariats. 97/110 Rejeté (OUI : 45,36%)

Motion 2 Gaz de schistes 89% oui

Motion 3 Ardeche support SSF 07 Oui : 98%

Motion 4 Clarifier les relation entre FFS et CEN, conservatoire des espaces naturels. (Une convention est en cours de signature au niveau national, proposition envoyée au CDSs) Dans plusieurs endroits en France, le CEN pose problème. (témoignages des spéléos) Les actions proposées par la motion font débat mais le constat de la situation est sévère sauf en Ardèche ou cela s'est amélioré. oui : 97%

Élection du CA : Il faut élire 18 personnes et il y a 21 candidats, c'est bien car cela permet de choisir, mais il y a eu un peu une embrouille. Isabelle Obstancias a exprimée le souhait de ne pas être élue dans sa profession de foi, et a présenté sa candidature uniquement par manque de candidat. Tout le monde c'est passé le mot que sa candidature n'était plus nécessaire car il y a suffisamment de candidat. D'autre part, la question de la parité n'a pas été expliquée clairement et Isabelle pensait que les postes dédiés aux femmes seraient revotés l'année suivante. Ce n'est pas le cas car le vote est valable 4 ans. Jacques Romestan a présenté sa candidature en raison du manque de candidature, mais il créé la surprise en la retirant au dernier moment car il n'apparaît pas dans une liste de recommandation interne du CSRRA. Je pense qu'il aurait été élu. Claude Mouret n'a pas été élu en raison de l'affaire, celle-ci n'ayant pas été traité par la commission de discipline. Thierry Colombo doit son élection aux deux premières embrouilles, c'est quelqu'un qui paraît sympathique mais son faible score est probablement dû à son inexpérience de responsabilité fédérale, son intérêt essentiellement orienté sur le canyon, et son souhait de prendre en charge le pôle enseignement (EFS, EFC, EFPS). Bureau élu et Nb de vote : Prévôt 107 Garnier 107 Lasserre 107 Dodelin 105 Buch 105 Rozier 104 Bondou 103 Coste 103 Durand 87 Caihol 93 Lefebvre 92 Holvoet 88 Tanguille 85 Simion 78 Limagne 72 Vidal 70 Vaumoron 68 Colombo 63 Non élu : Mouret 36 non élu Obstancias 12 non élu Romestan (retire sa candidature) Le CA a proposé au vote de l'AG Laurence Tanguille au poste de Présidente de la FFS. Laurence Tanguille est élue Présidente par les Grands Electeurs à 77%.

Infos complémentaires sur le vote électronique : Le vote électronique fonctionne sans possibilité de vérification, il n'est pas transparent, cela pose de gros problème pour les élections politiques et cela est dénoncé par de nombreuses associations. Toutefois pour une AG de la FFS, l'enjeu n'est pas le même et on peut avoir une bonne confiance dans le résultat. Par un bruit de couloir, j'ai appris que le système a été prêté, il n'y a donc pas de surcoût. Sur les votes partagé on gagne beaucoup de temps. Sur les votes proche de l'unanimité, on perd du temps. On ne voit pas qui vote pour quoi. Pour le vote du CA, le système électronique n'est pas adapté car il fallait voter pour plusieurs candidat en même temps, on a donc voté 20 fois sans voir les résultats et le résultat des votes a été recopié dans Excel pour être traité et faire apparaître les résultats valides.

Anecdote : On a perdu pas mal de temps au début car le nombre de boîtiers ne correspondait pas au nombre d'émargement. De même on a perdu plusieurs minutes quand quelqu'un a fait

tombé un boîtier dans un pied de chaise creux sans pouvoir le récupérer. Réunion du Conseil d'administration du 28 mai (remplace l'appellation "Comité Directeur") Bureau : Jean-Jacques Bondoux, Jean-Pierre Buch, Didier Cailhol, Thierry Colombo, Claire Costes, Christian Dodelin (du 73), Robert Durand (du 83), Olivier Garnier (du 26), Jean-Pierre Holvoet, Dominique Lasserre (du 73), Eric Lefebvre, Rémy Limagne, José Prévôt, Fabrice Rozier, Jean-Pierre Simion, Laurence Tanguille, Henri Vaumoron, Olivier Vidal. Lundi 28 mai, le CA réuni a élu un bureau.

- * Président-Adjoint : Jean-Pierre Holvoet
- * Secrétaire Général : Dominique Lasserre
- * Secrétaire Général adjoint : Olivier Garnier
- * Trésorier : Eric Lefebvre
- * Trésorier adjoint : José Prévôt Puis la CA a élu les responsables de pôles :
- * Pôle développement: Fabrice Rozier
- * Pôle enseignement : Thierry Colombo
- * Pôle santé, secours : Claire Coste
- * Pôle patrimoine, sciences et environnement : Robert Durand
- * Pôle vie associative : Henri Vaumoron
- * Pôle communication et Publications : Jean-Jacques Bondoux Chargés de missions nommés par la Présidente :
- * Dossier délégation canyon : Thierry Colombo
- * Congrès 2013 cinquantenaire de la FFS et mission développement : Fabrice Rozier
- * Délégué UIS : Christian Dodelin
- * Délégué FSE : Olivier Vidal
- * Communication fédérale : Rémy Limagne